



Conditions Générales de Vente

Préambule - Définition des termes

La société **COM AND DESIGN**, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est situé 24, rue du Fond Campion, 62123 HABARCQ, immatriculée sous le numéro 503 568 693, est une agence de communication digitale spécialisée dans la conception, le développement et l'accompagnement stratégique des entreprises dans leur présence en ligne et leur communication.

COM AND DESIGN intervient notamment dans les domaines suivants :

- Création et développement de sites internet (vitrines, e-commerce, applications web)
- Référencement naturel (SEO) et optimisation de la visibilité en ligne
- Création d'identité visuelle et branding
- Stratégie digitale et conseil en communication
- Community management et gestion de réseaux sociaux
- Création de contenus digitaux (visuels, vidéos, textes)
- Mise en place et gestion de campagnes publicitaires en ligne
- Maintenance technique et accompagnement évolutif des sites internet

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, la société COM AND DESIGN est désignée « **COM AND DESIGN** » et toute personne physique ou morale sollicitant ses services est désignée « **le CLIENT** ».

Les présentes conditions générales de vente sont ci-après dénommées « **les Conditions Générales** »

Article 1. Objet - Domaine d'application

1.1 Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « les Conditions Générales ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société **COM AND DESIGN** fournit au CLIENT des prestations de services et/ou des produits, ainsi que de régir l'ensemble des relations contractuelles entre les parties.

Elles déterminent notamment les droits et obligations respectifs des parties, les modalités d'exécution des Prestations, ainsi que les conditions financières applicables.

1.2 Champ d'application – Opposabilité – Hiérarchie contractuelle

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute Prestation réalisée par COM AND DESIGN, quelle qu'en soit la nature, au bénéfice de tout CLIENT, en France comme à l'étranger.

Elles prévalent de plein droit sur tout autre document émanant du CLIENT, notamment ses éventuelles conditions générales d'achat, sauf acceptation expresse, écrite et signée par COM AND DESIGN.

En cas de contradiction entre les présentes Conditions Générales et un Élément Contractuel signé par les deux parties (devis, bon de commande, contrat spécifique, cahier des charges signé), les stipulations de l'Élément Contractuel prévaudront.

Aucune tolérance, abstention ou renonciation ponctuelle de COM AND DESIGN dans l'application des présentes ne pourra être interprétée comme une renonciation définitive à s'en prévaloir ultérieurement.

1.3 Acceptation des Conditions Générales

Toute commande de Prestation ou signature d'un Élément Contractuel par le CLIENT emporte acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes Conditions Générales.

Le CLIENT reconnaît en avoir pris connaissance préalablement à la validation de sa commande et déclare les accepter sans restriction.

1.4 Modification des Conditions Générales

COM AND DESIGN se réserve le droit de modifier ou d'actualiser les présentes Conditions Générales à tout moment, notamment afin de tenir compte :

- d'une évolution législative, réglementaire ou jurisprudentielle,
- d'une évolution technique,
- d'une évolution de son activité ou de ses offres.

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de signature de l'Élément Contractuel par le CLIENT.

Toute modification ultérieure ne pourra s'appliquer aux Prestations déjà exécutées.

Pour les contrats à exécution successive ou d'une durée supérieure à six (6) mois, les Conditions Générales mises à jour pourront s'appliquer aux périodes d'exécution postérieures à leur entrée en vigueur, sous réserve d'une information préalable du CLIENT.

Les Conditions Générales en vigueur sont accessibles sur le site internet de COM AND DESIGN à l'adresse suivante : www.comanddesign.com et peuvent également être communiquées sur simple demande.

1.5 Nullité partielle – Divisibilité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales venait à être déclarée nulle, inapplicable ou réputée non écrite par une décision de justice définitive, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée.

Les parties conviennent, dans cette hypothèse, de substituer à la clause invalidée une stipulation valide se rapprochant le plus possible de l'intention initiale des parties.

Article 2. Formation, conditions d'exécution & résiliation du contrat

2.1 Formation du contrat

Le contrat est réputé formé et définitif à compter :

- de la signature par le CLIENT d'un Élément Contractuel (devis, bon de commande, contrat, proposition commerciale),
- ou de l'acceptation écrite par tout moyen (email compris),
- ou du versement d'un acompte par le CLIENT.

La signature d'un devis ou le règlement d'un acompte vaut acceptation ferme et irrévocable des présentes Conditions Générales.

À compter de cette date, les parties sont tenues à leurs obligations respectives :

- pour COM AND DESIGN : l'exécution de la Prestation convenue ;
- pour le CLIENT : le paiement intégral du prix convenu.

2.2 Collaboration – Obligations du CLIENT

Le CLIENT reconnaît que les prestations digitales (création de site, SEO, community management, publicité en ligne, maintenance, etc.) nécessitent :

- une collaboration active,
- la transmission rapide et complète des informations et éléments nécessaires,
- la validation dans des délais raisonnables des propositions formulées par COM AND DESIGN.

Le CLIENT s'engage à fournir l'ensemble des contenus, accès techniques, informations légales et décisions nécessaires à l'exécution de la Prestation.

Tout retard ou défaut de collaboration pourra entraîner :

- un décalage des délais d'exécution,
- une facturation complémentaire,
- ou une suspension de la Prestation.

COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable d'un résultat non conforme aux attentes du CLIENT si celui-ci n'a pas respecté ses obligations de collaboration ou a refusé les préconisations techniques ou stratégiques formulées.

2.3 Suspension ou interruption de la Prestation

COM AND DESIGN se réserve le droit de suspendre, refuser ou interrompre toute Prestation, sans indemnité ni remboursement d'acompte, dans les cas suivants :

- défaut ou retard de paiement ;
- absence de collaboration du CLIENT ;
- refus répété des recommandations techniques ou stratégiques compromettant la bonne exécution du projet ;
- non-fourniture des éléments nécessaires à la réalisation de la Prestation ;
- comportement fautif, frauduleux ou contraire aux lois, règlements ou règles éthiques ;
- utilisation illicite des services fournis.

La suspension ne dispense pas le CLIENT du paiement des sommes déjà dues.

2.4 Modifications techniques non substantielles

COM AND DESIGN se réserve le droit d'apporter à ses Prestations toute modification technique non substantielle rendue nécessaire par :

- une évolution technologique,
- une contrainte de sécurité,
- une mise à jour logicielle,
- une exigence réglementaire,
- ou une modification imposée par un tiers (hébergeur, CMS, plateformes sociales, moteurs de recherche).

Ces adaptations ne constituent pas une modification contractuelle ouvrant droit à résiliation ou indemnisation.

2.5 Prestations mensuelles (accompagnement, référencement, community management)

Les prestations d'accompagnement, de référencement ou de gestion de réseaux sociaux font l'objet d'une facturation mensuelle, sauf stipulation contraire.

Sauf engagement spécifique prévu contractuellement, elles sont résiliables par le CLIENT moyennant un préavis de deux (2) mois, notifié par écrit (courrier recommandé ou email avec accusé de réception).

En cas de contrat avec durée d'engagement, la résiliation anticipée entraîne l'exigibilité immédiate des sommes restant dues jusqu'au terme prévu.

2.5 bis Hébergement – Nom de domaine – Services techniques

Les prestations de gestion de nom de domaine, hébergement, adresses email ou services assimilés font l'objet d'une facturation annuelle, sauf inclusion dans un contrat d'accompagnement spécifique.

Lorsque le CLIENT choisit de gérer directement son hébergement ou son nom de domaine :

- COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable du non-renouvellement,
- ni de la perte de données,



- ni d'une interruption de service,
- ni d'un défaut de sauvegarde,
- ni de modifications d'accès (mot de passe, identifiants) non communiquées.

La responsabilité de COM AND DESIGN est strictement limitée aux services pour lesquels elle dispose d'un accès actif et contractuel.

2.6 Annulation d'une commande

Aucune commande validée ne peut être annulée unilatéralement par le CLIENT sans l'accord écrit de COM AND DESIGN.

En cas d'annulation non acceptée :

- les acomptes versés restent acquis à COM AND DESIGN,
- l'intégralité des sommes prévues au contrat pourra être exigée.

2.7 Durée – Tacite reconduction

Les contrats d'accompagnement, de référencement ou de gestion mensuelle sont conclus pour une durée d'un (1) an, sauf stipulation contraire.

Ils sont renouvelés par tacite reconduction pour une durée identique, sauf dénonciation par l'une des parties moyennant un préavis de deux (2) mois avant l'échéance.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment du renouvellement.

2.8 Corrections et modifications

Les devis de conception intègrent un nombre défini de jeux de corrections.

Un jeu de correction correspond à une série cohérente de modifications portant sur un même ensemble.

Toute demande supplémentaire, modification substantielle du design, changement d'orientation stratégique ou ajout non prévu fera l'objet d'un devis complémentaire.

Aucune modification supplémentaire ne sera exécutée sans validation préalable du CLIENT.

2.9 Limitation liée aux prestataires tiers

Même en présence d'un contrat de maintenance, COM AND DESIGN ne saurait être tenue responsable :

- d'un dysfonctionnement lié à l'hébergeur,
- d'une interruption de serveur,
- d'une mise à jour imposée par un CMS (WordPress, PrestaShop...),
- d'un changement d'algorithme d'un moteur de recherche,
- d'une suspension ou restriction décidée par une plateforme (Meta, Google, Instagram, TikTok, etc.).



COM AND DESIGN est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

2.10 Dépendance technique et accès

Si le CLIENT modifie les accès techniques (mots de passe, comptes administrateurs, comptes publicitaires, DNS, etc.) sans en informer COM AND DESIGN, cette dernière ne pourra être tenue responsable d'un dysfonctionnement ultérieur.

2.11 Délais d'intervention (contrats mensualisés)

Dans le cadre d'un contrat d'accompagnement mensuel, les demandes du CLIENT sont traitées en principe sous 72 heures ouvrées.

Ce délai est indicatif et peut être prolongé en cas :

- de fermeture exceptionnelle,
- de congés,
- de surcharge exceptionnelle,
- ou de force majeure.

Article 3. Prix - facturations - délais

3.1 Prix

Les prix des Prestations sont indiqués en euros (€), hors taxes (HT), et majorés de la TVA au taux en vigueur au jour de la facturation.

Sauf stipulation contraire dans l'Élément Contractuel, les prix sont fermes et non révisables pour la durée de la Prestation convenue.

Les devis émis par COM AND DESIGN ont une durée de validité de trente (30) jours à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire.

3.2 Acompte – Démarrage des Prestations

Toute commande relative à la création ou refonte d'un site internet, d'une application, d'une identité visuelle ou d'un projet digital donne lieu au versement préalable d'un acompte minimum de trente pour cent (30 %) du montant total TTC.

La Prestation ne débute qu'à compter de l'encaissement effectif de cet acompte.

Le versement de l'acompte :

- engage définitivement le CLIENT,
- ne confère aucun droit de propriété sur les éléments réalisés,
- ne permet aucune exploitation des livrables avant paiement intégral.

L'ensemble des créations, développements, codes, contenus et livrables demeure la propriété exclusive de COM AND DESIGN jusqu'au paiement complet du prix, conformément à la clause de réserve de propriété prévue à l'article 7.

3.3 Prestations supplémentaires

Les Prestations couvertes sont exclusivement celles mentionnées dans l'Élément Contractuel signé.

Toute demande :

- d'évolution,
- de modification substantielle,
- d'ajout fonctionnel,
- de correction hors périmètre,
- ou de travail non prévu initialement,

fera l'objet d'un devis complémentaire.

Aucune prestation additionnelle ne sera réalisée sans validation écrite du CLIENT.

En cas de refus de règlement d'une prestation réalisée à la demande du CLIENT, COM AND DESIGN pourra :

- suspendre l'ensemble des services en cours,
- résilier le contrat aux torts du CLIENT,
- exiger le paiement immédiat des sommes restantes dues,
- réclamer une indemnité correspondant au préjudice subi.

3.4 Modalités et délais de paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à réception ou dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de leur date d'émission.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable :

- l'application d'intérêts de retard calculés au taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce ;
- le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros (40 €), conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce ;
- l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes restant dues, même non échues.

En cas de défaut de paiement, COM AND DESIGN se réserve le droit de :

- suspendre immédiatement tout ou partie des Prestations (site internet, hébergement, maintenance, référencement, campagnes publicitaires, gestion de réseaux sociaux, etc.) ;
- bloquer l'accès aux services fournis ;



- désactiver temporairement les livrables non réglés ;
- résilier le contrat de plein droit quinze (15) jours après mise en demeure restée sans effet.

Les acomptes versés restent acquis à COM AND DESIGN à titre d'indemnité minimale.

3.5 Résolution pour inexécution

À défaut de paiement après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée infructueuse pendant un délai de quinze (15) jours, le contrat pourra être résolu de plein droit aux torts exclusifs du CLIENT.

Dans ce cas, COM AND DESIGN pourra :

- interrompre définitivement les Prestations ;
- conserver les acomptes versés ;
- réclamer le paiement intégral des sommes restant dues ;
- invoquer la clause de réserve de propriété.

3.6 Contestation des factures

Toute contestation relative à une facture doit être formulée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par email avec accusé de réception, dans un délai de dix (10) jours à compter de sa réception.

À défaut, la facture sera réputée acceptée sans réserve.

Une contestation ne suspend pas l'obligation de paiement des sommes non contestées.

Article 4 – Livraison – Réception – Conformité

4.1 Modalités de livraison

La livraison de la Prestation s'entend :

- pour les prestations immatérielles (site internet, application, identité visuelle, contenus, campagnes publicitaires, réseaux sociaux, etc.) : de la mise à disposition des livrables au CLIENT par tout moyen (mise en ligne, accès serveur, email, transfert numérique, plateforme collaborative) ;
- pour les prestations matérielles : de la mise à disposition au siège social de COM AND DESIGN, sauf stipulation contraire.

La livraison est réputée effectuée à la date de mise à disposition des éléments au CLIENT.

À défaut de contestation écrite dans un délai de quinze (15) jours à compter de la mise à disposition, la Prestation est réputée acceptée sans réserve.

4.2 Report à l'initiative du CLIENT

Le CLIENT peut solliciter un report de livraison dans la limite maximale de trois (3) semaines, sous réserve :

- d'une demande écrite,



- formulée au minimum quarante-huit (48) heures avant la date prévue de livraison.

Passé ce délai, COM AND DESIGN se réserve le droit :

- de maintenir la livraison,
- ou de facturer les frais de réorganisation ou de stockage le cas échéant.

4.3 Délais indicatifs

Les délais de livraison sont communiqués à titre purement indicatif.

Ils dépendent notamment :

- de la collaboration active du CLIENT,
- de la fourniture des contenus et accès techniques,
- des validations intermédiaires,
- d'éventuels prestataires tiers (hébergeur, plateforme publicitaire, CMS, etc.).

Aucun retard raisonnable ne pourra justifier :

- l'annulation de la commande,
- une réduction de prix,
- l'octroi de dommages et intérêts.

COM AND DESIGN est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

4.4 Transfert des risques (prestations matérielles)

En cas de fourniture de matériel, les frais et risques liés au transport sont supportés par le CLIENT à compter de la mise à disposition ou de l'expédition.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport.

4.5 Retard imputable au CLIENT

Lorsque le CLIENT ne fournit pas dans les délais convenus :

- les Sources,
- les accès techniques,
- les éléments juridiques obligatoires,
- ou les validations nécessaires,

les délais de livraison sont automatiquement prorogés d'une durée équivalente au retard constaté.

COM AND DESIGN ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un retard imputable au CLIENT.

En cas de retard prolongé supérieur à trente (30) jours, COM AND DESIGN pourra :

- suspendre la Prestation,
- facturer les travaux déjà réalisés,
- appliquer les dispositions prévues à l'article 2 (suspension ou résiliation).

4.6 Réception – Procédure de réclamation

En cas de non-conformité alléguée, le CLIENT dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la livraison pour notifier par écrit :

- les dysfonctionnements précis constatés,
- toute justification utile.

À défaut, la Prestation est réputée conforme et définitivement acceptée.

Pour les prestations immatérielles (site internet, application, solution digitale, gestion SEO ou réseaux sociaux), le document contractuel signé (devis et/ou cahier des charges) constitue la seule référence permettant d'évaluer la conformité.

Seuls les éléments expressément mentionnés dans les documents contractuels relèvent des obligations de COM AND DESIGN.

En l'absence de cahier des charges signé, les obligations de COM AND DESIGN sont strictement limitées aux prestations explicitement mentionnées dans le devis ou contrat.

Les éléments :

- mineurs,
- accessoires,
- non prévus contractuellement,
- ou relevant d'une appréciation subjective,

ne peuvent constituer un motif de non-conformité.

4.7 Mise en ligne et validation tacite

La mise en ligne d'un site internet, d'une application ou d'un support digital à la demande ou avec validation du CLIENT vaut réception définitive.

Toute exploitation du livrable par le CLIENT (utilisation, communication publique, mise en production) vaut acceptation sans réserve.

Article 5 – Obligations et responsabilités de COM AND DESIGN

5.1 Obligation de moyens



COM AND DESIGN s'engage à exécuter les Prestations avec tout le soin, la diligence et le professionnalisme requis, conformément :

- aux usages de la profession,
- à l'état de l'art,
- aux règles techniques en vigueur au jour de l'exécution.

COM AND DESIGN est tenue à une **obligation de moyens** et non à une obligation de résultat.

En conséquence, aucun engagement de performance, de positionnement, d'augmentation de chiffre d'affaires, de trafic, de visibilité ou de conversion ne saurait être garanti, notamment dans le cadre de prestations de référencement naturel (SEO), campagnes publicitaires ou gestion de réseaux sociaux.

5.2 Maintenance – Sécurité – Mises à jour

COM AND DESIGN attire l'attention du CLIENT sur le fait qu'un site internet ou une solution digitale nécessite :

- des mises à jour régulières (CMS, modules, extensions, thèmes),
- une surveillance de sécurité continue,
- des sauvegardes périodiques,
- un suivi technique permanent.

En l'absence de contrat de maintenance actif souscrit auprès de COM AND DESIGN, le CLIENT reconnaît :

- assumer seul la responsabilité des mises à jour techniques ;
- assurer la sécurisation de son hébergement et de ses accès ;
- supporter l'ensemble des conséquences financières, juridiques et techniques liées à une faille de sécurité ou intrusion.

En conséquence, COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable :

- des failles de sécurité survenues après la livraison ;
- d'un défaut de mise à jour ;
- d'une infection ou attaque malveillante ;
- d'une compromission liée à des accès tiers (hébergeur, FTP, prestataire externe, modules tiers, changement de mot de passe non communiqué) ;
- d'un site ne bénéficiant pas d'un contrat de maintenance en cours de validité.

Toute intervention ponctuelle sur un site sans contrat de maintenance fera l'objet d'une facturation spécifique et ne saurait engager la responsabilité de COM AND DESIGN au-delà de la mission réalisée.

5.3 Responsabilité limitée – Causes d'exonération

COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable notamment en cas de :



- faute, négligence, omission ou mauvaise utilisation par le CLIENT ;
- non-respect des recommandations ou conseils fournis ;
- modification du site ou des supports sans son intervention ;
- intervention d'un tiers sans son autorisation ;
- divulgation ou mauvaise gestion des identifiants d'accès par le CLIENT ;
- perte ou altération de données imputable au CLIENT ou à un tiers ;
- interruption ou dysfonctionnement de l'hébergement ;
- défaillance d'un prestataire tiers (hébergeur, plateforme publicitaire, registrar, CMS, fournisseur de module, prestataire technique, etc.) ;
- modification d'algorithme ou de politique d'une plateforme (Google, Meta, Instagram, TikTok, LinkedIn, etc.) ;
- suspension, restriction ou suppression d'un compte ou d'une page par une plateforme ;
- ralentissement ou indisponibilité du réseau Internet.

Lorsque le CLIENT dispose des accès techniques (FTP, back-office, serveur, comptes publicitaires, réseaux sociaux...), COM AND DESIGN est dégagée de toute responsabilité quant aux modifications ou altérations effectuées.

5.4 Liens et contenus tiers

Lorsque COM AND DESIGN insère des liens vers des sites tiers (liens hypertextes, publicités, intégrations externes), elle ne peut être tenue responsable :

- du contenu de ces sites ;
- des produits ou services proposés ;
- des pratiques de collecte de données ;
- des dommages directs ou indirects résultant de leur utilisation.

5.5 Plafond de responsabilité

En tout état de cause, la responsabilité totale de COM AND DESIGN, toutes causes confondues, est expressément limitée au montant hors taxes effectivement payé par le CLIENT au titre de la Prestation concernée au cours des douze (12) derniers mois.

Sont expressément exclus :

- les pertes de chiffre d'affaires ;
- les pertes de clientèle ;
- les pertes de données ;
- les préjudices commerciaux ;



- les atteintes à l'image ;
- les dommages indirects ou immatériels.

5.6 Force majeure

COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution ou de retard résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 6. Propriétés intellectuelles

6.1 Éléments fournis par le CLIENT

Tous les éléments fournis par le CLIENT (textes, images, logos, vidéos, bases de données, fichiers, logiciels, contenus graphiques ou sonores, marques, etc.) demeurent sa propriété exclusive.

Le CLIENT déclare disposer de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle nécessaires à leur utilisation et garantit COM AND DESIGN contre toute réclamation, action ou condamnation émanant d'un tiers invoquant une atteinte à ses droits.

Le CLIENT demeure seul responsable du contenu diffusé sur son site, ses réseaux sociaux ou tout support digital réalisé dans le cadre de la Prestation.

6.2 Créations réalisées par COM AND DESIGN

L'ensemble des créations originales réalisées par COM AND DESIGN (graphisme, design, développements spécifiques, architecture technique, contenus créatifs, éléments visuels, etc.) est protégé par le droit de la propriété intellectuelle.

Ces créations demeurent la propriété exclusive de COM AND DESIGN jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Sous réserve du paiement complet du prix, COM AND DESIGN cède au CLIENT un droit d'utilisation des créations réalisées, dans le cadre strict de l'exploitation prévue au contrat.

Sauf stipulation contraire, cette cession :

- est non exclusive,
- est limitée au périmètre du projet concerné,
- ne comprend pas la revente, la duplication ou la commercialisation des sources,
- ne comprend pas la réutilisation pour d'autres projets.

6.3 Code source et modifications

Lorsque la Prestation inclut la livraison d'un code source ou d'un accès technique, le CLIENT est autorisé à procéder à des modifications pour ses besoins propres.

Toutefois :



- la revente, la duplication ou la cession des sources à des tiers est interdite sans autorisation écrite de COM AND DESIGN ;
- toute modification ultérieure engage exclusivement la responsabilité du CLIENT ;
- COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable des conséquences techniques ou sécuritaires résultant d'interventions ultérieures effectuées par le CLIENT ou un tiers.

6.4 Licences et éléments tiers

Les thèmes, extensions, modules, plugins, banques d'images ou logiciels intégrés dans le cadre de la Prestation peuvent être soumis à des licences spécifiques.

Ces licences restent régies par les conditions de leurs éditeurs respectifs.

COM AND DESIGN ne saurait être tenue responsable :

- d'une modification des conditions de licence ;
- d'un arrêt de commercialisation ;
- d'une suppression d'un module par son éditeur.

6.5 Noms de domaine

Lorsque COM AND DESIGN procède à l'acquisition d'un nom de domaine pour le compte du CLIENT, celui-ci est enregistré au nom du CLIENT, sous réserve du règlement intégral des sommes dues.

Le transfert administratif peut être demandé à tout moment par le CLIENT, sous réserve :

- du paiement intégral des factures dues ;
- du respect des conditions du registrar.

En cas de défaut de paiement, COM AND DESIGN se réserve le droit de ne pas renouveler le nom de domaine ou d'en suspendre la gestion.

6.6 Contenus du site

Le contenu éditorial fourni par le CLIENT reste sa propriété.

Les éléments créatifs originaux réalisés par COM AND DESIGN sont protégés par le droit d'auteur et leur utilisation est strictement encadrée par le contrat.

Toute reproduction, adaptation, exploitation ou diffusion non autorisée pourra faire l'objet de poursuites.

6.7 Violation

Toute violation des présentes dispositions pourra entraîner :

- la suspension immédiate des Prestations,
- la résiliation du contrat aux torts du CLIENT,



- des poursuites judiciaires,
- et l'allocation de dommages et intérêts.

Article 7. Réserve de propriété

7.1 Principe de réserve de propriété

COM AND DESIGN conserve la propriété pleine, entière et exclusive de l'ensemble des Prestations réalisées ainsi que de chacun de leurs éléments constitutifs, qu'ils soient matériels ou immatériels (codes sources, développements, maquettes, graphismes, bases de données, contenus, fichiers, livrables, accès techniques, etc.), jusqu'au paiement effectif et intégral :

- du prix principal,
- des intérêts,
- des pénalités éventuelles,
- et plus généralement de toute somme due par le CLIENT à COM AND DESIGN, à quelque titre que ce soit.

Aucun transfert définitif de propriété ni droit d'exploitation irrévocable ne peut intervenir avant règlement complet des sommes dues.

En cas de paiement partiel, la propriété demeure intégralement acquise à COM AND DESIGN jusqu'au règlement total.

7.2 Conséquences du non-paiement ou de l'interruption du contrat

En cas :

- de non-paiement total ou partiel,
- de résiliation anticipée,
- ou d'interruption définitive de la Prestation,

qu'elle soit à l'initiative du CLIENT ou de COM AND DESIGN,

COM AND DESIGN se réserve le droit, après information du CLIENT :

- de suspendre l'accès aux livrables ;
- de désactiver le site, les services ou les accès techniques ;
- de supprimer les éléments hébergés sur ses infrastructures ;
- de refuser le transfert de nom de domaine ;
- de ne pas procéder au renouvellement d'un nom de domaine, hébergement ou licence ;
- d'archiver ou de détruire les fichiers non réglés après un délai raisonnable ;



- ou d'exploiter ou réaffecter tout élément non payé pour ses besoins propres ou ceux de tiers, lorsque cela est juridiquement possible.

Les acomptes versés demeurent acquis à COM AND DESIGN à titre d'indemnité minimale.

La mise en œuvre de la présente clause ne prive pas COM AND DESIGN du droit d'engager toute action judiciaire en recouvrement ou en réparation du préjudice subi.

Article 8 – Références commerciales

8.1 Droit de citation

Le CLIENT autorise expressément COM AND DESIGN à mentionner son nom, sa dénomination sociale, son logo et la nature des Prestations réalisées à des fins de communication commerciale, de prospection et de promotion.

À ce titre, COM AND DESIGN pourra notamment :

- présenter les réalisations dans son portfolio ;
- les diffuser sur son site internet ;
- les mentionner sur ses réseaux sociaux ;
- les utiliser dans ses supports commerciaux ou appels d'offres.

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et pour la durée légale de protection des droits concernés.

8.2 Mention de paternité

Sauf opposition écrite du CLIENT, COM AND DESIGN se réserve le droit :

- de mentionner sa qualité de créateur ou prestataire sur les réalisations (ex. : "Site réalisé par COM AND DESIGN") ;
- d'insérer un lien hypertexte discret vers son site internet ;
- d'apposer son logo ou sa signature sur les créations digitales.

Cette mention devra rester raisonnable et non intrusive.

Article 9 – Confidentialité

9.1 Obligation de confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentielles les informations, documents, données, procédés, méthodes, stratégies, codes sources ou éléments techniques communiqués dans le cadre de la relation contractuelle.

Cette obligation s'applique pendant toute la durée du contrat et pendant une période de cinq (5) ans après sa cessation.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations :

- tombées dans le domaine public ;



- obtenues légalement d'un tiers ;
- rendues publiques avec l'accord écrit de l'autre partie ;
- exigées par une autorité judiciaire ou administrative.

9.2 Exception – Références commerciales

La présente obligation de confidentialité ne fait pas obstacle au droit pour COM AND DESIGN de faire état de la relation commerciale avec le CLIENT dans les conditions prévues à l'article 8.

Article 10 – Données personnelles (RGPD)

Le CLIENT demeure responsable du traitement des données personnelles collectées via son site internet, ses campagnes publicitaires ou ses réseaux sociaux.

Il lui appartient :

- de respecter la réglementation applicable en matière de protection des données (RGPD et loi Informatique et Libertés) ;
- d'insérer les mentions légales et politiques de confidentialité requises ;
- d'assurer la conformité de ses traitements.

COM AND DESIGN intervient en qualité de prestataire technique et ne peut être tenue responsable d'un manquement du CLIENT à ses obligations légales.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données la concernant.

Article 11 – Force majeure

COM AND DESIGN ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure :

- catastrophe naturelle ;
- incendie ;
- grève ;
- panne généralisée d'Internet ;
- cyberattaque massive ;
- défaillance imprévisible d'un prestataire tiers ;
- décision administrative ou judiciaire empêchant l'exécution de la Prestation.

L'exécution des obligations est suspendue pendant toute la durée de l'événement.

Article 12 – Non-sollicitation du personnel

Le CLIENT s'interdit de recruter, embaucher ou faire travailler directement ou indirectement tout salarié ou collaborateur de COM AND DESIGN ayant participé à l'exécution des Prestations.

Cette interdiction s'applique pendant toute la durée du contrat et pendant une période de deux (2) ans à compter de la fin de la dernière Prestation réalisée pour le CLIENT.

En cas de violation, le CLIENT sera redevable d'une indemnité forfaitaire correspondant à douze (12) mois de rémunération brute du collaborateur concerné, sans préjudice de tout dommage complémentaire.

Article 13 – Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

En cas de différend relatif à leur interprétation, leur validité ou leur exécution, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable préalablement à toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable dans un délai de trente (30) jours, le litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Arras, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

MAJ 20/02/2026